

Ville de Marrakech

Africities 2018

Compte rendu de la session déroulée dans la salle : Erfoud

Séance ordinaire du mardi 20 novembre 2018/14 :30

Les intervenants de différentes nationalités sont réunis en salle « Erfoud », le mardi 20 novembre 2018 à 14 :30 jusqu'au 17 :30, sous la présidence de Monsieur le Maire de Blantyre/Malawi, Wild Ndipo.

Présents :

Panel :

Nom et prénom	Fonction
Wild Ndipo	Maire de la cité Blantyre/Malawi
Ezzi Hajar	Rapporteur
Paul Yatta	, facilitateur

Intervenants :

Nom et prénom	Fonction
Adam Babale	Directeur, Revenue and Research at the Local Government Finance Commission, Ouganda Bamba
Bamba Ahmadou	Direction Générale du Budget, Cote d'Ivoire
Serge Allou	UCLG
Zakan Gbodjeedo	Ministère de l'économie et des finances, Rwanda

Introduction :

Les données financières des collectivités territoriales sont un des enjeux majeurs en Afrique. Elles permettent de juger du niveau de décentralisation des Etats. L'Afrique semble particulièrement en retrait par rapport aux pays de l'OCDE. Les trois pays d'Afrique arrivant en tête des indices de décentralisation financière sont l'Ouganda, l'Afrique du Sud et le Rwanda. Ainsi, plusieurs tendances montrent le relatif retrait des pays africains en comparaison des membres de l'OCDE concernant la décentralisation. Les collectivités locales représentent une faible part des dépenses étatiques en Afrique (moins de la moitié de la part des pays de l'OCDE). Le transfert financier reste faible en ce qui concerne les pays africains. De plus, les collectivités locales au Rwanda ou bien en Ouganda disposent de très peu de ressources propres (à peine 1% de leur budget). Ainsi, elles sont largement dépendantes du pouvoir central qui a la mainmise sur elles. Enfin, les investissements des collectivités s'avèrent faibles. La part des collectivités dans la dette publique s'élève à 14% en moyenne dans les pays de l'OCDE, tandis qu'elle n'est que de 0,3% en Ouganda ou 0,1% au Rwanda. Ces chiffres indiquent un problème d'accessibilité aux marchés financiers pour les collectivités locales des pays africains, ce qui conduit à un renforcement extrême de leur dépendance au pouvoir central.

Ainsi, les pays africains les plus avancés concernant les objectifs de décentralisation restent relativement en retard en comparaison de la moyenne de l'OCDE. La décentralisation doit se développer pour permettre aux collectivités locales de devenir réellement acteurs de leurs territoires.

Enjeux et débats :

Dans un premier temps, la question de l'obtention de données crédibles pour pouvoir ensuite les traiter et prendre des décisions en conséquence est primordiale. Pour pouvoir prendre des décisions éclairées et établir un dialogue serein entre les pouvoirs centraux et les collectivités territoriales, les données doivent être crédibles et partagés.

Concernant la question de la décentralisation, la question du système est centrale. Un Etat doit faire le choix entre un régime transfériste (redistribuer les ressources vers les collectivités avec un système de péréquation) ou un régime fiscaliste (les collectivités prélèvent leurs ressources

directement). La question du régime fiscal n'a pas de réponse définitive et doit se référer aux caractéristique du pays dans lequel il prend place.

La question de la quantité des dotations découle du système fiscal. Pour qu'une collectivité territoriale puissent être autonome et actrice plutôt que spectatrice, des ressources suffisantes doivent lui être allouées. Cependant, la quantité des ressources n'est pas suffisante : la qualité de ces ressources est aussi un élément central. Dans la recherche d'une dépense qualitative, plusieurs propositions ont été faites :

- la mise en place de contrôles du pouvoir central sur les collectivités pour vérifier la bonne utilisation des ressources. Cependant, ce point a été vivement débattu, se référant à la liberté d'administration. Un compromis promet des contrôles non pas répressifs et intempestifs, mais pour permettre aux collectivités territoriales d'investir plus efficacement.
- Renforcer la cohérence au niveau local pour permettre une décentralisation « à moindre coût ». L'échelle locale serait plus proche des besoins des habitants, et serait donc plus efficace que le pouvoir central pour investir.

Ce débat sur la quantité et la qualité des investissements induit la question de l'accès aux ressources financières pour les villes. En effet, les collectivités territoriales africaines, que cela soit les villes moyennes ou bien les capitales, n'ont pas accès aux marchés financiers dans leur immense majorité. Le problème de l'investissement est majeur et pourrait être réglé par l'Etat (en laissant les collectivités avoir accès aux marchés financiers ou bien en se portant garant auprès de ces derniers).

La dernière question soulevée était celle de la subsidiarité. Cette notion est centrale pour comprendre la décentralisation financière. Le partage des compétences doit se faire de manière concertée pour permettre une efficacité optimale et une efficience des investissements.

Les recommandations :

La première recommandation concerne la capacité même d'avoir des outils crédibles pour analyser la décentralisation financière. Il en ressort l'idée de trouver des indicateurs précis pour avoir une idée réelle et comparable entre pays sur le niveau de décentralisation financière. En effet, l'absence d'indicateur est plus problématique que l'utilisation d'indicateurs partiellement défectueux. De plus, ces indicateurs doivent permettre de nourrir le dialogue entre le pouvoir central et les collectivités territoriales.

Pour donner davantage de pouvoir aux collectivités territoriales, l'augmentation des ressources financières propres est indispensable. Cependant, l'amélioration de la qualité de la dépense doit l'accompagner en parallèle. Il est nécessaire de lier efficacité budgétaire et efficience (faire ce que l'on dit à moindre coût). Ce n'est pas contradictoire avec le contexte d'autonomie locale, dans le sens où un contrôle accru du pouvoir central sur le fonctionnement des collectivités territoriales entraîne une confiance réciproque entre les deux entités. Cependant, un modèle type de décentralisation n'existe pas, il est nécessaire de trouver des réponses spécifiques correspondant aux besoins de chacun des pays.

City of Marrakesh

2018 Africities

Report of the Session held in Erfoud Hall

Ordinary Session of Tuesday 20 November 2018 / 14:30

Speakers from different nationalities met in "Erfoud" hall, on Tuesday 20 November 2018 from 14: 30 to 17: 30, under the chairmanship of the Mayor of Blantyre / Malawi, Wild Ndipo

Were present:

Panel :

Surname and name	Function
Wild Ndipo	Mayor of the City of Blantyre/Malawi
Ezzi Hajar	Rapporteur
Paul Yatta	Facilitator

Speakers:

Surname and name	Function
Adam Babale	Director, Revenue and Research at the Local Government Finance Commission, Uganda Bamba
Bamba Ahmadou	Department of Budget, Côte d'Ivoire
Serge Allou	UCLG
Zakan Gbodjeedo	Ministry of Economic Planning and Finance, Rwanda

Introduction :

Financial data of local and regional governments are one of the major issues in Africa. They help to ascertain the level of state decentralization. Africa seems particularly lagging behind OECD countries. The three leading African countries in fiscal decentralization indicators are Uganda, South Africa and Rwanda. Thus, several trends show the relative lagging behind of African countries compared to OECD member-countries in terms of decentralization. Local governments account for a small share of state spending in Africa (less than half of OECD countries). Financial transfer remains weak for African countries. Moreover, local governments in Rwanda or Uganda have a negligible percentage of own resources (barely 1% of their budget). Thus, they are largely dependent on the central government that has the control over them. Finally, local government investments remain poor. The share of local government in the public debt is 14% on average in OECD countries, whereas it is only 0.3% in Uganda or 0.1% in Rwanda. These figures indicate a problem of accessibility to financial markets for the local governments in African countries, what leads to an extreme increase in their dependence on the central government.

Thus, the most advanced African countries in terms of achievement of decentralization objectives are still lagging behind, in comparison with the OECD average. Decentralization must be developed to enable local governments to become truly actors on their territories.

Issues and debates :

Firstly, the issue of obtaining credible data to process and make decisions is consequently essential. In order to take informed decisions and establish a calm dialogue between the central governments and the local/ regional governments, data must be credible and shared.

Regarding the issue of decentralization, the established system is central. A state has to choose between a transfer system (redistribute the resources to the local governments with an equalization system) or a fiscal system (local governments raise directly their resources). The issue pertaining to the tax system has no definitive answer and should be referred to the characteristics of the country in which it is established.

The issue of quantity of allocations stems from the tax system. For a local or regional government to be autonomous and an actor rather than a spectator, sufficient resources must be

allocated to it. However, the quantity of resources is not sufficient: the quality of these resources is also a crucial element. In the search for a qualitative expenditure, several proposals have been made:

- the establishment of central government controls over the local governments to verify the proper use of resources. However, this point was hotly debated, referring to the freedom of administration. A compromise promotes controls which are neither repressive nor untimely, and contribute to enabling the local and regional governments to invest more efficiently.
- Strengthen coherence at the local level to create conducive conditions for a decentralization at "lower cost." The local scale would be closer to the needs of the inhabitants, and would therefore be more efficient than the central government for investment.

This debate about the quantity and quality of investments leads to the question of access to financial resources for cities. Actually, African local and regional governments, be they medium-sized cities or capital cities, do not have access to financial markets in their vast majority. The problem of investment is crucial and could be regulated by the central government (by allowing the local governments to have access to the financial markets or by allowing them to stand as guarantors with the latter).

The last raised issue was the one of subsidiarity. This notion is central to understanding financial decentralization. The distribution of powers must be carried out in a concerted manner to ensure optimal efficiency as well as an efficiency of investments.

Recommendations :

The first recommendation is the capacity to have credible tools for analyzing financial decentralization. The idea is to find precise indicators to get a real and comparable idea between countries on the level of fiscal decentralization. Indeed, the absence of indicators is more problematic than using partially flawed indicators. Moreover, these indicators should help to sustain the dialogue between the central government and the local/ regional governments.

To vest more powers in the local and regional governments, the increase of own financial resources is essential. However, improving the quality of the expenditure must accompany such a process. It is necessary to link budget efficiency and efficiency (doing what we say at lower cost). This is not contradictory to the context of local self-government, in the sense that a greater control of the central government over the functioning of local and regional governments entails a mutual

trust between the two entities. However, a standard model of decentralization does not exist, it is necessary to find specific answers corresponding to the needs of each country.